

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le quatre juillet deux mil seize à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de **Madame DAVID Delphine, Maire élue**.

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Date d'envoi de la convocation : 27 juin 2016

PRESENTS :

Les Adjointes au Maire :

Mesdames FOUCARD - HUET - LE PALMEC

Messieurs DENEUVE - PERON - THIRION

Les Conseillers Municipaux :

Mesdames BARBEDOR - BOURGOGNON - GUILMAIN - HERISSON - LE GUELLEC - ROUAUX - SEIMANDI - SEMPEY

Messieurs DEMAURE - ENIZAN - ETIENNE - GUERIN - LANGEVIN - RENAULT - SAVIN - TILLARD - SAILLENFEST

PROCURATIONS :

Mme Marie-Odile GANDIN à Mme HERISSON

Mme Corinne PRUDOR à Mr Jean-Marie DENEUVE

Mr Stéphane BRETEAU à Mme Nathalie LE PALMEC

Mr Jean-Michel PETTIER à Mme Delphine DAVID

Mr Yann RENAULT à Mme Claudia ROUAUX

Mme Estelle GUILMAIN à Mme Marcelle LE GUELLEC

ABSENTE :

Mme Erika GRELIER

SECRETARE : Murielle SEIMANDI

TH/SS/16-81

ELABORATION DES TARIFS MUNICIPAUX 2016-2017

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

VU l'avis de la Commission des Ressources Internes en date du 21 juin 2016,

CONSIDÉRANT la nécessité de définir annuellement les tarifs des services municipaux facturés aux usagers,

CONSIDÉRANT les données statistiques établies par l'INSEE en matière d'indices à la consommation,

CONSIDÉRANT que les tarifs, selon leur champ d'action, seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2016 ou du 1^{er} janvier 2017,

Il est proposé de reconduire dans la grande majorité les tarifs 2015-2016 pour la période 2016-2017.

Néanmoins, les tarifs mentionnés ci-après font l'objet d'une modification :

- **Saison culturelle** : Création d'un tarif dégressif dit « tarif Famille »
- **Chalets & barnums** : Tarifs adaptés à la taille ou aux aménagements (façade, plancher)
- **Installation de chantier** : Création d'une ligne « Locaux modulaires »
- **Funéraire** : Fin de la distinction « Montfortais » / « Non Montfortais »
- **Vente de bois** : création d'un tarif « Coupe d'amélioration - Différentes essences »

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **FIXE** les taux des taxes, redevances et tarifs municipaux comme indiqués dans le document annexé à la présente délibération.

Ampliation de la présente délibération sera adressée à :

- Monsieur le Préfet d'Ille-et-Vilaine ;
- Monsieur le Percepteur.

**Pour extrait certifié conforme,
Au registre des délibérations
Delphine DAVID
Maire
Conseillère Régionale**

